

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

DU 8 NOVEMBRE 2023

NORD

En présence de **Bénédicte Ibos**, élue référente quartier Nord, maire adjointe - Ville & Genre, du **collectif d'animation du quartier nord** et **des agents des services de la Ville**, et **du territoire Vallée Sud-Grand Paris**.

Ce conseil de quartier a réuni une vingtaine d'habitant·e·s.

À L'ORDRE DU JOUR

1. Points d'actualité du quartier nord

- Déménagement de la maison de quartier Prévert.
- Avancées du projet lauréat du budget participatif « Promenade des senteurs »

2. Cadre de vie et propreté

3. Questions diverses : questions envoyées par les habitants (par mail, plateforme internet nous.malakoff.fr ou téléphone) ou relayées par le collectif d'animation du conseil de quartier.



Pour contacter
l'équipe de la
démocratie locale :

[democratielocale
@ville-malakoff.fr](https://democratielocale@ville-malakoff.fr)

01 46 56 84 56
01 55 48 06 49

POINTS D'ACTUALITÉ DU QUARTIER NORD

Déménagement de la maison de quartier Jacques-Prévert

La Maison de quartier Prévert est en cours de déménagement sur le site de l'Aquarium, au 3 rue Hébecourt. Le nouveau site sera ouvert au public début janvier 2024. La Maison de quartier est un centre social actuellement réparti sur six locaux différents, la plupart en sous-sol et dispersés dans la Cité Prévert, rendant compliquées les interventions et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite. Cette nouvelle structure de plain-pied, plus lumineuse, dans un seul lieu accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra de capter plus de public, d'offrir plus de mixité et d'intergénérationnel. Toutes les associations intervenant à Prévert le soir en semaine continueront d'intervenir. Elles ont été informées du déménagement, certaines ont déplacé leurs activités dans d'autres locaux, comme l'association de yoga So Relax, maintenant à l'école Jean-Jaurès élémentaire le vendredi.

L'Aquarium a été inauguré en 1999 pour remplacer l'accueil provisoire du centre de loisirs de l'école maternelle Georges-Cogniot.

🗨️ **Les habitants demandent ce que devient le centre de loisirs qui était hébergé sur le site de l'Aquarium et ce qui est prévu pour les locaux actuels bientôt vacants.**

Les enfants sont accueillis par les centres de loisirs de Georges-Cogniot et Fernand-Léger directement sur les sites de l'école. La Ville, qui louait le site dans la cité pour la Maison de quartier, garde uniquement les locaux de l'atelier vélo. Le reste du site sera restitué au bailleur.

1/5



Avancées du projet lauréat du budget participatif « Promenade des senteurs » et aménagements du jardin du sentier du tir.

Projet lauréat du quartier nord : la promenade des senteurs. Ce projet consiste à réaménager le jardin du sentier du Tir et y créer un « jardin des senteurs ». A cet effet un groupe d'habitants a proposé la création d'une allée bordée de végétaux parfumés, un espace de bacs potagers, un récupérateur d'eau de pluie ainsi que la réalisation d'un abri à matériel. Le budget affecté à ce projet s'élève à 50 000 euros et devrait voir le jour en février-mars 2024.

CADRE DE VIE ET PROPRETÉ

Arrivée de l'enlèvement des encombrants à la demande à Malakoff (VSGP).

Deux acteurs se partagent les compétences en matière de propreté et nettoyage de la ville : d'une part, la commune gère le nettoyage-trottoirs, corbeilles de rue, nettoyage de la place après le marché... D'autre part le territoire, Vallée Sud-Grand Paris (VSGP), gère la collecte des déchets ménagers et l'enlèvement des encombrants. Voir le compte rendu de la réunion publique propreté organisée à la Maison de la vie associative, en ligne sur nous.malakoff.fr ([lien](#))

À partir du 1^{er} janvier 2024, les habitant-es de Malakoff pourront programmer l'enlèvement de leurs encombrants avec « Vallée Sud Recycle ». Ce dispositif a été testé dans d'autres villes du territoire et s'applique désormais à l'ensemble des onze communes de VSGP. Ce système permet une meilleure prise en charge des collectes : au lieu de déposer les encombrants pour la collecte mensuelle, les habitants pourront prendre rendez-vous quand ils en auront besoin. Les déchets et objets autorisés dans cette collecte sont également plus larges que ceux qui sont acceptés pour la collecte mensuelle actuelle.

Les habitant-es pourront programmer gratuitement leur demande d'enlèvement des encombrants par internet ou par téléphone au 0 800 02 92 92. Un courrier envoyé par VSGP dans les boîtes aux lettres détaille tout le dispositif.

4 étapes :

1. Saisir son adresse d'enlèvement
2. Choisir les catégories de déchets ou objets parmi les dix proposées
3. Choisir la date de son rendez-vous (à partir de 9h le matin et 13h l'après-midi, toute l'année du lundi au vendredi, sauf jour férié)
4. Il faudra ensuite afficher le QR code reçu par mail ou sms. Le numéro peut être noté sur papier libre si on ne dispose pas d'une imprimante.

Le volume des déchets ou objets doit être de maximum 3 mètres cubes (m³). Si le volume excède les 3 m³ il faudra programmer plusieurs rendez-vous. Il n'y a pas besoin d'être présent au moment de la collecte.

Le service de déchetterie mobile, toutes les deux semaines, s'arrête. La collecte solidaire pour les déchets électroniques, la collecte mensuelle et la déchetterie fixe sont maintenues.

Collecte des déchets alimentaires par VSGP :

En raison de l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires, une collecte des déchets alimentaires sera proposée par VSGP en porte à porte. Cette collecte sera effectuée de manière progressive dès le mois de janvier. Un courrier sera adressé aux habitants et les éco-animateurs passeront dans les habitations pour annoncer lorsque la nouvelle collecte sera mise en place. Un nouveau bac sera livré dans les locaux poubelles. Du matériel est prévu pour chaque logement. Un courrier sera adressé ou les éco-animateurs passeront pour annoncer lorsque la nouvelle collecte se met en place. Si les habitant-es n'ont reçu ni courrier, passage des éco-animateurs ou livraison de matériel, c'est que leur logement n'est pas concerné.



🗨 Les habitant-e-s signalent un problème de dépôt sauvage en face du 74 avenue Pierre-Brossolette. Des entreprises et des habitants de Montrouge y déposent leurs encombrants.

Ce problème est noté par les services. Les dépôts sauvages sont illégaux mais il faut des preuves pour verbaliser les individus.

🗨 Comment faire quand les bacs de collecte de déchets recyclables sont pleins ? Beaucoup de personnes déposent leurs cartons non pliés à côté des bacs, surtout des cartons de livraison.

Les bacs de collecte en apport volontaire imposent de plier les cartons. Si le bac de collecte d'emballage est plein, il est possible de déposer ses cartons découpés, pliés, ficelés et bien présentés à côté du bac.

🗨 Des habitant-e-s signalent un problème à la Cité Prévert : les locaux poubelles sont encombrés par le matériel de ménage des personnels chargés de l'entretien.

Cette problématique dépend du bailleur.

🗨 Une habitante signale que trois potelets en plastique sont écrasés au sol devant le grand escalier du marché.

Les balisettes permettent d'éviter le stationnement à cet endroit. Néanmoins elles sont régulièrement écrasées. Depuis la date de la réunion elles ont été retirées pour éviter que les piétons ne trébuchent dessus.

🗨 Est-il prévu de remplacer les bacs poubelles des petits immeubles par des bennes collectives comme cela est le cas pour les grands ensembles ? Cela permettrait de profiter de trottoirs plus propres et moins encombrés.

Les bornes d'apport volontaire nécessitent une infrastructure en sous-sol et donc l'absence de réseaux des concessionnaires. Elles ne peuvent donc pas être installées partout. Par ailleurs ces bornes peuvent parfois être un lieu de fixation de dépôts sauvages. A ce titre leur déploiement doit être étudié de manière très fine afin d'éviter ce type de désagrément.

Demande d'intervention sur les Puces de Vanves

🗨 Les habitant-es signalent que la Cité Prévert est dans un très mauvais état chaque week-end car les biffins des puces de Vanves y viennent après s'être fait déloger du boulevard Pinard. La police municipale ne patrouille pas le samedi.

La Ville travaille sur une convention avec la Mairie de Paris sur la propreté et la gestion du boulevard Pinard car ce boulevard relève de la responsabilité de la ville de Paris, et avec Malakoff Habitat pour faire en sorte de nettoyer les espaces publics après leur départ et remettre au plus vite en état.

Malakoff n'est pas décisionnaire. La Ville intervient en mobilisant la Maire du 14^e et la Maire de Paris, les polices municipales et nationales ainsi que les services techniques des deux villes. La gestion de ce problème reste compliquée et il n'y a pas de solution pour régler le problème récurrent des biffins. Les opérations coordonnées de la police sont toujours en cours aujourd'hui mais les personnes attendent que l'intervention se termine pour s'installer. Ces opérations sont menées régulièrement et sont efficaces mais elles ne peuvent être que des solutions temporaires car la commissaire n'a pas les effectifs pour le faire en permanence. Un lieu dans le 18^e arrondissement avait été recherché pour déplacer le marché les biffins mais cette solution n'a pas été maintenue car ce lieu était trop loin du site de la porte de Vanves et qu'il existe déjà un marché de biffins à la porte Montmartre. Il n'y a pas d'endroit à leur mettre à disposition dans le 14^e selon la maire de l'arrondissement. Il y a trois marchés de biffins autour de Paris : porte de Vanves, porte de Montrouge et porte de Montmartre avec les mêmes problèmes qui y sont rencontrés.



QUESTIONS DIVERSES

Tour Insee

L'État prévoit de réaliser un immeuble de bureaux destiné à accueillir les agents des ministères sociaux (Santé, Travail et Solidarités), sur l'ancien site de l'Insee à Malakoff à l'horizon 2027. Dans le contexte de ce projet, une enquête publique dédiée a été réalisée, du 6 novembre au 6 décembre 2023.

L'enquête publique environnementale unique préalable portait sur l'intérêt général du projet, la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Malakoff, et la délivrance d'un permis de construire pour la mise en œuvre du projet par l'État.

Incivilités et insécurité

Le point de deal rue Hébécourt/impasse Puzin, à côté de l'Aquarium, s'est intensifié et le parking est délabré. Plusieurs pétitions ont été faites par les habitants-e-s et des caméras ont été installées mais le problème persiste, même si les habitant-e-s conviennent que c'est plus calme. Les habitant-e-s veulent savoir comment sont stockées les images prises par les caméras et qui est vraiment le responsable du lieu entre la Ville ou le bailleur.

La Ville continue à gérer le dossier, et à signaler les problèmes à la police nationale. Des portes avaient été posées par le bailleur, il faut savoir comment ces jeunes réussissent à rentrer à l'intérieur. Il faut que les habitants continuent à témoigner pour que toutes les informations puissent être transmises au commissariat. Il est rappelé que les habitant-e-s doivent contacter le 17 plutôt que le commissariat de Vanves. Néanmoins la pose de caméras dans les halls par le bailleur et la fermeture de l'impasse Puzin ont permis de réguler les incivilités constatées.

Circulation, stationnement et voirie

Depuis 2 ans environ, un feu tricolore avec passage piétons avait été mis en place pour la réalisation d'un chantier de construction côté Montrouge. Un habitant demande un feu tricolore entre la Maison des arts et l'avenue de la Marne à Montrouge.

Un projet de requalification de la totalité de l'avenue Pierre-Brossolette, avec la pérennisation de la piste cyclable sous la forme d'une piste bidirectionnelle côté ville de Montrouge, est prévu par le département et est en cours de finalisation. Les carrefours seront sécurisés.

Rue Lucien-Edouard-Gerber a été refaite récemment mais un trottoir n'a pas été refait. Est-ce que la Ville prévoit des travaux ?

L'arrêt des travaux est consécutif d'une saisine de l'Architecte des bâtiments de France. Une réunion a eu lieu avec les services de l'État et les travaux ont pu être terminés depuis la date du Conseil de quartier.

L'avenue du Maréchal-Leclerc a été goudronnée, le marquage au sol a été réalisé mais a dû être repris et quatre corbeilles ont été enlevées pendant les travaux. Une seule a été remise.

La Ville explique qu'il s'agit d'une erreur du prestataire sur le marquage au sol, et elle a été corrigée depuis, au frais du prestataire. Il manque du mobilier urbain : trois corbeilles à papier n'avaient pas été réinstallées car le prestataire n'avait pas tout le matériel. Lorsque ce mobilier urbain est enlevé, il est remplacé ou repeint en gris pour uniformisation des couleurs. Ils seront réinstallés après avoir été repeints.



Il ne faut pas hésiter à solliciter la police municipale en appelant le 17. Elle intervient maintenant jusqu'à 23h.



🗨️ **Les travaux de réfection de la rue Perrot viennent de se terminer. La rue est globalement mal faite, il y a de nombreuses flaques d'eau dès qu'il pleut, etc. Les ralentisseurs de type dos d'âne créés ne respectent pas du tout les dimensions réglementaires (décret 94-447 du 27 mai 1994). En passant sur le premier d'entre eux, certaines voitures frottent et s'abîment fortement (on peut déjà observer un frottement sur l'enrobé du dos d'âne). Dans quel délai la mairie compte-t-elle faire refaire ce dos d'âne, qui abîme chaque jour les voitures ?**

Les dos d'âne sont réglementaires et les malfaçons ont été reprises.

🗨️ **Des véhicules viennent stationner sur les trottoirs rue Rouget-de-Lisle, que peut faire la Ville ?**

Un aménagement n'est pas possible, il est possible pour la police municipale de verbaliser les véhicules en stationnement.

🗨️ **Les élus peuvent-ils expliquer pourquoi le quartier nord fait depuis des mois l'objet de travaux continus qui se chevauchent ou se succèdent : construction d'immeubles, voirie, trottoirs, eau, électricité... Est-ce un hasard de calendrier, malheureux en termes de nuisances, ou y a-t-il un projet de transformation globale de ce périmètre ?**

Il y a effectivement de nombreux projets dans le quartier. La réalisation de projets immobiliers entraîne le renforcement des réseaux et donc des travaux sur l'espace public. Les concessionnaires rénovent leur réseau et rattrapent le retard lié à la pause durant la crise Covid. Par ailleurs le PLUI en cours d'élaboration modifiera la constructibilité en la rendant plus contraignante. Il n'y a aucune volonté de transformer le quartier, au contraire, le nouveau PLUI permettra de préserver le caractère si particulier du tissu urbain de Malakoff.

🗨️ **Est-il envisageable de transformer certaines places de stationnement voiture en zone de stationnement pour vélos avec arceaux ? Il en manque cruellement dans le quartier et dans les petites rues (Perrot, Gambetta, Gerber, ...). Cela est possible notamment en appliquant avec anticipation la loi LOM interdisant les stationnements motorisés sur les 5 mètres en amont des passages piétons.**

La politique de multiplication des stationnements vélo est en cours et sera généralisée au fur et à mesure des rénovations de voirie.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER NORD

le lundi 22 avril 2024 à partir de 19h à l'école élémentaire Fernand-Léger, 19 rue Ernest-Renan.

5/5

